

Etude

L'armée coûterait à la Suisse 9 milliards chaque année

Une étude estime que les coûts réels de l'armée sont bien plus élevés que les chiffres officiels. Ueli Maurer conteste

Lucie Monnat Zurich

A moins d'un mois de la votation sur l'initiative demandant l'abrogation du service obligatoire, Reiner Eichenberger, professeur d'économie à l'Université de Fribourg, ressort une étude qu'il a réalisée et récemment réactualisée, qui contredit les chiffres officiels de l'armée.

Alors que le dernier rapport d'étude de la commission de milice du chef du Département de la défense (DDPS), Ueli Maurer, intitulé *L'importance de l'armée pour la Suisse - une analyse économique globale en termes d'utilité et de coûts*, publié en août 2012, estime les coûts annuels globaux de l'armée de 6,2 à 6,4 milliards de francs, les calculs réalisés par l'équipe de l'économiste aboutissent à un montant de 9 milliards par an.

Dans son rapport, le DDPS inclut aussi les dépenses du secteur privé (allocation publique pour perte de gain et continuation de versement du salaire) ainsi que les pertes économiques entraînées par les absences au travail des militaires. Le poids du service militaire sur l'économie s'estimerait ainsi à environ 1,9 milliard. «Si on étend l'examen au long terme, il y a lieu de considérer d'autres coûts économiques qui sont peu ou difficilement quantifiables, ajoute le rapport. (...) En comparaison internationale, les coûts, mesurés en part du produit intérieur brut (PIB), se situent au-dessous de la moyenne.»

Selon l'étude saint-galloise, ces chiffres sont très éloignés de la réalité. «Dans l'étude du DDPS, les coûts sont revus fortement à la baisse, estime Reiner Eichenberger. Sans parler des nombreux coûts cachés qui ne sont même pas consignés.»

La plus chère d'Europe

Point le plus saillant, selon les chercheurs, les pertes de gains infligées par l'armée à l'économie. Leur calcul se fait ainsi: les jours cumulés effectués par les 150 000 soldats actuellement en service - recrues, soldats en cours de répétition et officiers - s'élèvent à 5,4 millions par an. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, en Suisse, la rentabilité



Le Département de la défense estime les coûts annuels globaux de l'armée entre 6,2 et 6,4 milliards de francs. KEYSTONE

moyenne d'un employé, tous secteurs confondus, est de 76 fr. par heure. Si l'on multiplie ces chiffres avec une durée quotidienne moyenne de travail de huit heures et demie, cela donne 3,49 milliards par an de pertes économiques pour le pays (contre 1,9 milliard, selon le rapport du DDPS).

Cela ajouté aux coûts globaux, l'armée coûterait donc à notre pays environ 9 milliards de francs par année. «Ce sont probable-

ment les coûts les plus élevés d'Europe. Et l'estimation a été faite à la baisse», commente Mark Schelker, professeur assistant en économie à l'Université de Saint-Gall et collaborateur de Reiner Eichenberger. Autre exemple, les conséquences de la possibilité pour les recrues d'effectuer leur service militaire en bloc. «Cela signifie qu'ils font leur entrée dans le monde du travail une année plus tard. C'est un an de moins de

rentabilité pour notre économie», ajoute Reiner Eichenberger.

Ueli Maurer conteste fermement: «Ces chiffres sont faux. Notre étude a été réalisée par des bureaux indépendants et reconnus.» Pour le ministre, il ne s'agit ici que d'une manœuvre politique. «Je veux bien croire qu'il y a une marge d'erreur dans l'appréciation: on pourrait même discuter d'une différence de 500 millions, mais pas de 3 milliards.

J'imagine que c'est surtout une tentative pour combattre l'armée à l'occasion de la prochaine votation. Le moment choisi pour présenter l'étude semble aussi l'attester. C'est une attaque «bon marché» de la part d'un professeur d'une université suisse.»

La réaction d'Ueli Maurer n'étonne guère Reiner Eichenberger. «Si les coûts réels étaient publiés, tout le monde crierait au scandale!»

«Le service obligatoire est condamné à disparaître»

● Mark Schelker est économiste à l'Université de Saint-Gall et a cosigné plusieurs recherches avec Reiner Eichenberger. Interview.

Ueli Maurer vous accuse de faire campagne pour l'initiative du GSsA. Vrai?

Nous sommes effectivement en faveur de l'initiative du GSsA. Mais nous ne sommes ni pour une abolition de l'armée ni pour une armée professionnelle. Le parlement veut réduire les coûts de l'armée et passer à 80 000 soldats dans les années à venir. Il y a deux solutions. Soit réduire le taux de recrutement, soit la durée du service. Le taux de

recrutement, actuellement de 65%, est déjà bas, et seuls 30% des militaires effectuent la totalité de leurs obligations militaires. A long terme, l'armée telle que nous la connaissons aujourd'hui est de toute façon condamnée à disparaître.

Une armée de milice volontaire est-elle une solution?

Imaginons une armée de 50 000 volontaires, qui effectueraient leur service entre 20 et 50 ans, rémunérés 500 francs par jour. Même avec une somme rondelette, sans allocation de perte de gain ni de reversement de salaire, et avec



Mark Schelker, économiste à l'Université de Saint-Gall

un tiers du matériel en moins, les coûts seraient fortement réduits. Si l'on cumule les jours de l'école de recrues, de répétition et des 10% d'officiers qui en font le double, plus les coûts de base de l'armée, on arrive à des coûts de 3 milliards. Et le calcul est large.

Les opposants craignent que personne ne s'engage dans

une armée de milice volontaire. Ou qu'elle n'attire que des Rambos et des sans-emploi.

La garde nationale américaine est un excellent exemple. C'est elle qui est venue en aide lors de l'ouragan Katrina ou des attentats de Boston, et elle effectue presque autant d'interventions à l'étranger que l'armée professionnelle. Quant aux Rambos, il y en a déjà aujourd'hui. Et pour les sans-emploi, à nouveau il ne s'agit pas d'une armée professionnelle: impossible de gagner sa vie avec quelques jours de répétition par an!

Patient décédé

Demande d'ouverture d'une enquête pénale

A la suite du décès, le 12 juin dernier, d'un patient de la clinique romande de réadaptation de Sion (VS), qui appartient à la Suva, la procureure valaisanne en charge de l'instruction a demandé l'ouverture d'une enquête pénale pour homicide par négligence. Les prévenus sont deux physiothérapeutes et deux cadres de la clinique. Le patient est décédé après un accident dans une piscine de l'établissement. Il participait à une thérapie de groupe lorsqu'il s'est retrouvé sous l'eau. **ATS**

Elle a dit

«La plus grande menace qui plane sur l'Europe, c'est de ne plus être aimée»



Ségolène Royal, lors d'un passage au Club suisse de la presse à Genève

Météo

L'été chaud a compensé le printemps pourri

Un peu partout en Suisse, le nombre d'heures d'ensoleillement cet été a été particulièrement élevé, sans pour autant battre le record caniculaire de 2003. L'été beau et chaud a compensé le printemps humide. La plupart des régions n'avaient plus enregistré autant d'heures d'ensoleillement depuis l'été 2003. A Locarno, le soleil a brillé environ 100 heures de plus qu'habituellement. Et il a fait deux degrés de plus que la moyenne des années 1961 à 1990. **ATS**

Une prune au top



La prune de Chézard, du nom d'une commune du canton de Neuchâtel, a été élue fruit de l'année 2013. Cette variété de prune rare originaire de Suisse est plus que centenaire et tolérante aux maladies, a annoncé hier Fructus, l'association pour la sauvegarde du patrimoine fruitier. Cette prune est sucrée et se détache du noyau, ce qui en fait un fruit apprécié, souligne Fructus. **ATS**

Le chiffre

400

C'est, en milliers, le nombre de personnes qui se blessent chaque année lors d'activités sportives. Soit 100 000 de plus que ce que le Bureau de prévention des accidents (BPA) admettait jusqu'ici. Le BPA a révisé ses extrapolations sur la base d'un sondage réalisé en 2011. La hausse des accidents de sport s'explique notamment par la bonne forme des retraités, plus actifs dans des activités sportives. Les accidents de sport d'hiver sont restés stables alors que ceux dans le football ont augmenté. **ATS**

1,5 million d'indemnités, ce n'est pas assez

Blanchi, l'ex-président de la Banque Cantonale de Genève fait recours au Tribunal fédéral

Dominique Ducret n'est pas content. Dans une décision rendue au mois de juillet, la Cour de justice de Genève accorde un million et demi de francs à l'ex-président de la Banque Cantonale de Genève (BCGe) à titre de tort moral ainsi que pour ses honoraires d'avocat. Une somme destinée à réparer le préjudice que lui a causé l'affaire de la BCGe, dans laquelle il a été blanchi.

Dominique Ducret va faire recours auprès du Tribunal fédéral afin d'obtenir plus d'argent. Pas tant sur la question du tort moral, pour laquelle il ne réclame rien de plus, mais sur celle des honoraires d'avocat et du préjudice économique subi durant la procédure. «Comment la Chambre pénale peut-elle prétendre que les dix ans de procédure avec un battage médiatique considérable n'ont eu aucune influence sur la carrière et les revenus de notre client, dont les gains ont baissé drastiquement?» se demandent Mes Robert Assaël et Jean-François Marti, ses avocats.

Autre pierre d'achoppement, leurs propres honoraires. La Chambre pénale les a revus à la baisse. Cette instance ne comprend pas pourquoi il fallait deux avocats

«En acquittant Dominique Ducret, la justice reconnaît qu'elle s'est trompée durant dix ans»

Les avocats de l'ex-président de la BCGe

sur ce dossier. Et pourquoi ils ont facturé autant d'heures de travail et à un prix qu'elle juge exorbitant puisque le tarif standard est de 400 francs de l'heure. Mes Assaël et Marti de répondre: «Il est incohérent que la justice reproche à notre client d'avoir fait appel à deux avocats alors qu'elle-même a mobilisé quatre juges d'instruction et trois procureurs!»

Pour les deux avocats, «en acquittant Dominique Ducret, la justice reconnaît qu'elle s'est trompée durant dix ans. Il lui est difficile d'admettre son erreur et plus difficile encore de la payer.» Selon eux, l'arrêt de la Chambre pénale est un jugement «politique» qui revient à dire: «Dominique Ducret peut s'estimer heureux d'avoir été acquitté, ce serait un comble de devoir de surcroît l'indemniser!»

Catherine Focas

Mule condamnée

Neuchâtel Un passeur nigérian qui s'était fait pincer avec un kilo de cocaïne dans l'estomac, en mars, dans le train entre Morteau (F) et La Chaux-de-Fonds, a été condamné hier à 3,5 ans de prison ferme. L'accusé avait avalé une centaine de sachets de drogue. **ATS**

Cuves à contrôler

Nucléaire Les centrales nucléaires de Beznau et de Gösgen doivent examiner le matériau de base des cuves de leurs réacteurs pour détecter d'éventuels défauts. L'analyse sera réalisée à l'aide d'ultrasons, ces trois prochaines années, a indiqué l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire. **ATS**